

N° 2024-12-16/13

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2024**

Objet : ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AH n° 107 sise 80 rue Hélène Boucher

Rapporteur : Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU

DATE DE LA CONVOCATION 10-12-2024	L'an deux mille vingt-quatre, Le 16 décembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
DATE D'AFFICHAGE 10-12-2024	Présents : M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Odile GENOVA, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Pierrette MAZERY, M. Stéphane TOUVET, Mme Elisabeth VERLY, Mme Catherine Le DANTEC, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Christian GASQ, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, M. Frank MARQUET.
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29 PRESENTS : 23 VOTANTS : 18	Excusés représentés : Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY M. Dejan STANKOVIC donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Monsieur Bruno GUILLOU donne pouvoir à Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI Mme Diane CHARLEMAGNE donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Véronique HUYNH donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET
DATE DE LA PUBLICATION 19-12-2024	Absents :

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

2024-12-16/13, ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AH n° 107 sise 80 rue Hélène Boucher

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu le plan de division et le document modificatif du parcellaire cadastral,

Vu le courrier d'accord de l'association Délos Apei 78 en date du 25 novembre 2024,

Considérant le projet de redynamisation de la zone d'activités économiques mené par la commune et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc,

Considérant la volonté de créer des porosités au sein de la zone d'activités économiques afin de permettre la circulation apaisée des piétons et cyclistes,

Considérant l'accord du propriétaire de la parcelle cadastrée section AH n° 8 sise 80 rue Hélène Boucher de céder une partie de son terrain à la commune pour créer une allée dédiée aux mobilités douces,

Considérant l'emplacement stratégique de cette allée permettant aux salariés de la zone d'activités d'accéder plus aisément aux services de la zone et à ceux présents aux alentours,

Considérant la division foncière projetée de la parcelle cadastrée AH n° 8 consistant en la création de deux nouvelles parcelles, l'une cadastrée section AH n° 106 d'une contenance de 3981 m² dont l'association Délos APEI 78 resterait propriétaire, et la seconde cadastrée section AH n° 107 d'une contenance de 165 m² qui serait cédée à la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Bernard MILLION-ROUSSEAU

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE DES VOTANTS,

Mme Françoise GAULIER, M. Rémy JOURDAN, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Diane CHARLEMAGNE, Mme Catherine LE DANTEC, M. Stéphane VIELLE, Madame Pierrette MAZERY, Madame Véronique HYUNH, Madame Frédérique SARRAU, Monsieur Frank MARQUET, s'abstenant

Décide :

- d'acquérir la parcelle cadastrée section AH n° 107 sise 80 rue Hélène Boucher d'une contenance de 165 m², prélevée sur la parcelle anciennement cadastrée section AH n° 8, au prix de 33 000 euros exprimé hors taxe et hors droits
- de confier la rédaction de l'acte de vente à l'Etude de Maître Stéphane DARMON, Notaire à Buc,

Autorise le Maire à signer l'acte de vente et tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération,

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025 de la commune.

Prononce le classement de la parcelle cadastrée section AH n° 107 dans le domaine public communal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le :

20-12-2024

Buc, le 19/12/2024

Rendu exécutoire le :

20-12-2024

Le Maire
Stéphane GRASSET

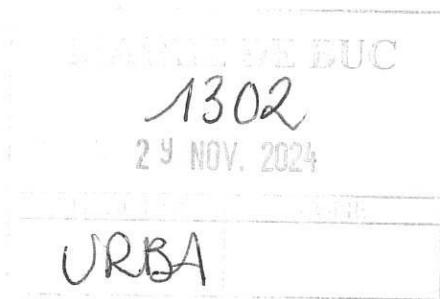
La Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI



Ensevel.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024



Mairie de Buc
Direction générale des services
Service Urbanisme
3 Rue des Frères Robin
78530 BUC

Thoiry, le 25/11/2024,

Réf : CC/CN/24-108 – 1752 ESAT JP BUC RA

AR N° 2C 186 582 0244 8

V/REFS : 2024-32 – Validation Tracé de liaison douce et prix acquisition.

80 Rue Hélène Boucher 78531 BUC Cedex.

V/Annexe Schéma du tracé de liaison douce

Monsieur le Maire Adjoint délégué aux travaux à l'urbanisme,

Nous avons bien noté votre projet de création d'un cheminement doux sur notre parcelle s'inscrivant dans un projet d'ouverture de la zone industrielle au cheminement piéton et vélo au 80 rue Hélène Boucher à BUC.

Nous vous confirmons notre accord quant à la vente de 165 M² de notre parcelle au prix de 200 Euros par M².

Nous avons bien noté ; et nous vous en remercions ; la bonne prise en compte des contraintes complémentaires liées à ces nouveaux aménagements dans le cadre de ce chantier, par vos services et la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Veuillez agréer Monsieur le Maire Adjoint délégué aux travaux à l'urbanisme, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Chantal CAILLABET,
Directrice Générale

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Association Délos Apei 78
Siège social
24 Rue de la Mare Agrad – 78770 THOIRY
Tél : 01 34 94 02 02 – Fax : 01 30 46 77 50
E-mail : siege@delos78.fr

DEPARTEMENT DES YVELINES

VILLE DE BUC

80 rue Hélène Boucher

Cadastre : Section AH Numéro 8

EXTRAIT DE LA LOI DU 7 MAI 1946

Art. 2 - Les Géomètres-Experts inscrits au Tableau de l'Ordre ont seuls qualité pour effectuer les opérations ayant pour but l'établissement de procès-verbaux, plans de bornage et autres plans destinés à être annexés à des actes authentiques.

EXTRAIT DU CODE CIVIL

Art. 646 - Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës.

Tableau des coordonnées des sommets du lot détaché				
SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
A	1635321.513	8174433.112	3.00	98.7322
B	1635320.119	8174430.455	54.96	101.2679
C	1635270.955	8174455.029	3.00	100.4083
D	1635272.279	8174457.721	55.04	99.5917
TOTAUX			116.01	0.0000
Superficie : 165 m ²				

PLAN DE BORNAGE, DE RECONNAISSANCE DE LIMITE, ET DE DIVISION FONCIERE

Ind.	Date	Modifications
-	25/07/2024	Rendez-vous de bornage/délimitation

Planimétrie : Rattachée au système RGF93 zone 8 (CC49) conique conforme

Altimétrie : -



GEOSAT

Mathias SAURA Bertrand CHATIN
Lionel RAFFIN Jonathan CHARON
Arnaud MATISSON Melissa CORNU
41-45 Boulevard Romain Rolland
75014 PARIS
Tél. : 01 42 53 96 81

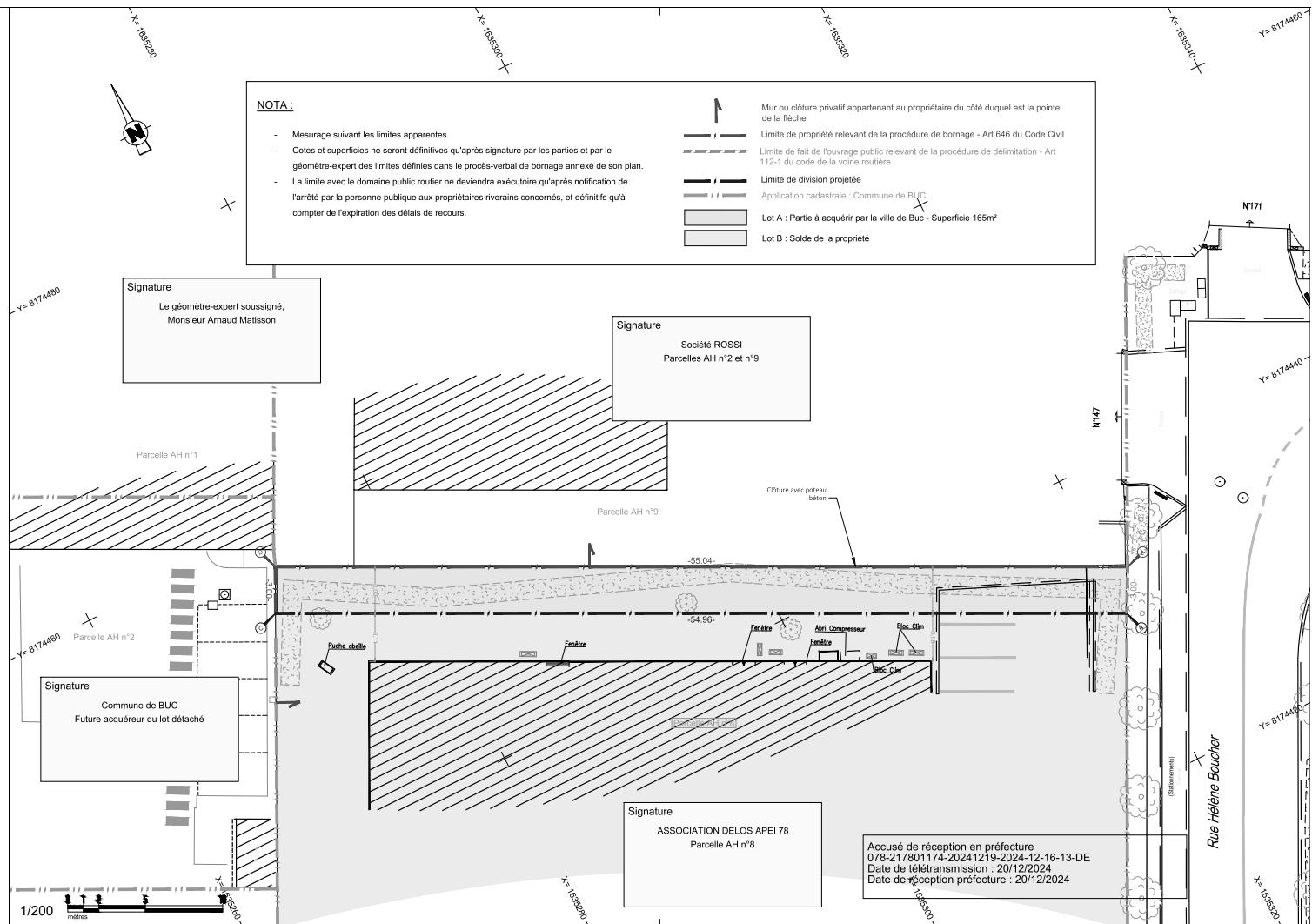
Dossier : 240524

Fichier : 240524-Foncier.dwg

Date : juillet 2024

Echelle : 1/200

Auteur : L.P.



Commune :
BUC (117)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 737 Z

Document vérifié et numéroté le 09/10/2024
A VERSAILLES
Par BECQUET CHISLAINE
GÉOMÈTRE PRINCIPAL
Signé

SDIF YVELINES
PTGC de VERSAILLES
12 rue de l' Ecole des Postes
78015 VERSAILLES
Téléphone : 01 30 97 46 00

ptgc.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires susignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage ; effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou d'assombrage, dont copie ci-jointe, dressé le ----- par ----- géomètre à -----.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

A -----, le -----

Section : AH
Feuille(s) : 000 AH 01
Qualité du plan : P4 ou CP [20 cm]

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 09/10/2024
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage dressé

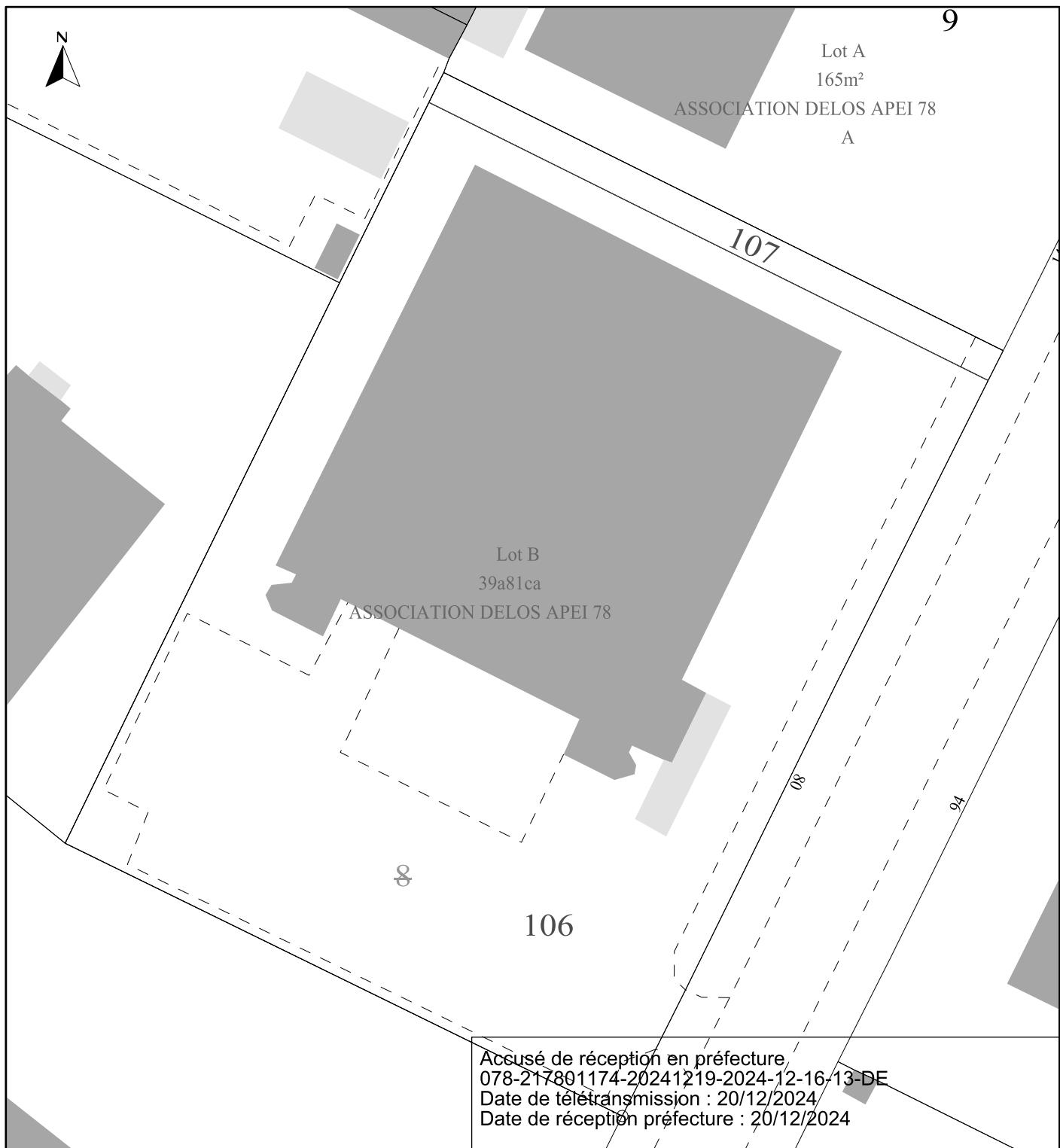
Par M.MATISSON ARNAUD (2)

Réf. : 240524

Le 09/10/2024

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Modification demandée par procès verbal du cadastre



Direction générale des finances publiques
Cellule d'assistance technique du SPDC
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00
Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

N° de dossier :

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 09/10/2024
validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : GEOSAT

SF2415296118

DESIGNATION DES PROPRIETES

Département : 078 Commune : 117 BUC

Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AH	0008			80 RUE HELENE BOUCHER	0ha41a46ca		117 0000737	AH	0106	0ha39a81ca
							117 0000737	AH	0107	0ha01a65ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Accusé de réception en préfecture
078178091742024092024-12-16 13:30 DE
Date de télétransmission : 20/12/2024
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Acte à classer

2024-12-16-13

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-12-20T08-19-40.00 (MI257960898)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Acquisition parcelle AH 107

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.1. Documents d urbanisme

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-12-16-13 ACQUISITION
PARCELLE AH N 107.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[ANNEXE H1Courrier
accord DELOS APEI
78.PDF](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation



[ANNEXE H2 Plan
bornage.PDF](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation



[ANNEXE H3 Document
modification_parcellaire
cadastral.PDF](#) Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation



Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparer

Date 19/12/24 à 18:18

Par [BOURAHLA Samira](#)

Demande de signature

Date 19/12/24 à 18:18

Par [BOURAHLA Samira](#)

Signé

Date 20/12/24 à 08:19

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 20/12/24 à 08:19

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 20/12/24 à 10:10

BOURAHLA Samira

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 20 décembre 2024 10:10
À: Service Commande Publique
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-12-16-13

'..Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-12-16-13, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20241219-2024-12-16-13-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-12-16-13
Objet : Acquisition parcelle AH 107
Date de décision : 19/12/2024
Date de transmission : 20/12/2024
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 2. Urbanisme / 2.1. Documents d urbanisme

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel
<https://www.efast.fr>